



Le Jardin de l'Orchidée

Un « Jardin de l'Orchidée »
spécial communication
sur les avancées 2019-2021

Deux nouveaux partenariats :

Le **CRC** (Comité Régional de la
Conchyliculture)

la **MFR** (Maison Familiale et Rurale)
de Valognes



Association jumelée avec le **D.C.V.**

Dorset Countryside Volunteers



ORCHIS

Siège social :

Mairie

50550 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

✉ orchis50550@gmail.com

www.orchis-nature.com

Sommaire

Partenariat avec le CRC p 2 à 4

Les bacs à marée p 4 à 13

- Engagement des élus locaux
- Quel financement ?
- Qui les prépare ?

Les cendriers de plage p 14

Publications mentionnant Orchis p 15

Relations avec les scolaires p 16

Décryptage des sigles

Le **CRC** = Le **C**omité **R**égional de la **C**onchyliculture

La **CAC** = La **C**ommunauté d'**A**gglomération le **C**otentin

La **MFR** = La **M**aison **F**amiliale et **R**urale

Le **CPIE** = Le **C**entre **P**ermanent d'**I**nitiatives pour l'**E**nvironnement

Partenariat avec les conchyliculteurs

C'est en 2019 que notre partenariat avec le CRC (Comité Régional de la Conchyliculture) démarre enfin.

Avec la nomination d'un nouveau président du CRC en mars 2018, Thierry HÉLIE ostréiculteur à Saint-Vaast-la-Hougue, nous tentons un nouveau rapprochement avec les professionnels. Un courrier est envoyé en juillet 2018 au CRC pour demander un rendez-vous. Nous recevons peu après une réponse du secrétariat du CRC à Gouville-sur-Mer, affirmant qu'en octobre nous pourrions convenir d'une date. Effectivement, en octobre, une proposition nous est faite. Un rendez-vous peut aboutir en janvier, après les fêtes.

Ce ne sera pas le Président du CRC mais le vice-président du CRC responsable de la côte est Cotentin, M. Denis LEJEUNE, qui viendra discuter avec Orchis le 17 janvier. Nous voulions juste trouver le moyen d'entrer en contact avec le lycée aquacole de Cherbourg dont une antenne est basée à Saint-Vaast-la-Hougue.

— Ce n'est pas la peine, nous répond Denis LEJEUNE. Les jeunes sont sensibilisés à l'environnement, cela fait partie de leur programme. Cependant, nous pourrions faire une action commune.

La conversation est très positive, le premier nettoyage entre ostréiculteurs et Orchis est fixé au **17 mars 2019**. Deux mois jour pour jour après notre rencontre.

En février, Anne-Marie prépare les affiches, soumet la maquette à Denis LEJEUNE, lui-même prépare un message qu'il envoie à ses collègues par internet et pour s'assurer qu'ils ont bien reçu cette invitation à participer, passe dans les entreprises déposer le message « papier ».

Cette première collecte a été monumentale ! 25 m³ de déchets majoritairement ostréicoles ont été collectés en 2 heures par 85 personnes : 66 professionnels dont une classe du lycée maritime et aquacole Daniel Rigolet (Cherbourg-en-Cotentin) et 19 bénévoles.

Denis LEJEUNE n'en revenait pas ! « Il en reste beaucoup trop ! » répétait-il.

Un buffet avait été préparé pour remercier tous les acteurs et permettre un échange entre les professionnels de la mer et membres de l'association Orchis.

Une nouvelle date est avancée : **le 26 juin** pour que les plages soient propres juste avant la saison touristique. Et Denis LEJEUNE, lorsqu'Anne-Marie lui demande confirmation, exprime ses doutes : « On va nous empêcher de le faire... à cause des oiseaux. » Delphine BREUS, ornithologue employée par le GONm (Groupe Ornithologique Normand) étudie justement cette année-là la nidification du gravelot à collier interrompu entre Morsalines et Lestre. Anne-Marie organise une rencontre entre elle et Denis LEJEUNE pour définir un protocole qui ne nuira pas à l'évolution des oiseaux et permettra de faire connaître cet oiseau protégé à tous les participants.

Le jour du nettoyage, Delphine prendra la parole avant que l'on parte sur l'estran et la plage. Elle a apporté des photos qui passent de main en main, explique que l'on nettoie l'estran et la partie de la plage où le sable est mouillé. Le haut de la plage, où le sable est sec, est l'endroit choisi par le gravelot à collier interrompu pour y déposer ses œufs dans la laisse de mer.



Cette fois-ci, 15 m³ sont ramassés en 2 heures par 33 professionnels et 18 bénévoles.

En résumé, en 2019, en deux fois deux heures, 40 m³ de déchets ont été enlevés du rivage par 136 personnes.

En 2020, deux nouvelles actions : le 6 mars et le 25 septembre.

Pour motiver davantage de professionnels, non seulement Denis envoie à nouveau un message à chaque entreprise ostréicole mais passe discuter et déposer des affiches. Il veut aussi que les élus se sentent concernés. Pour les sept communes ayant un littoral, Denis et Anne-Marie vont rencontrer les maires, leur porter des affiches et demander que chaque maire s'engage à faire participer au moins un élu ou un employé municipal. Partout, l'accueil est favorable.

Le 6 mars, 86 participants dont 46 professionnels, la classe du lycée aquacole, 25 bénévoles 2 employés municipaux et une élue de Saint-Vaast-la-Hougue.

Le travail fait en 2019 a porté : cette année, nous ne ramassons que 8 m³ de déchets avec sensiblement le même nombre de paires de bras.

Puis, c'est le confinement. Le nettoyage prévu en juin est annulé. Reste au programme celui de septembre. Mais attention aux gestes barrières !

Le 25 septembre, 53 personnes dont 33 professionnels de 8 entreprises ont collecté 15 m³ de déchets.

Pas de buffet cette fois-ci mais chaque participant peut prendre un casse-croûte préparé dans une petite bourriche contenant chacune un sandwich, une boisson, un dessert (grillé aux pommes) et repart, de plus, avec une bourriche d'huîtres.

À l'automne 2020, pour remercier Orchis, les ostréiculteurs de la zone Euromer ont donné au total 650 € pour aider l'association.

Partenariat renforcé entre ostréiculteurs et Orchis

Saint-Vaast-la-Hougue — Depuis plusieurs mois, des ostréiculteurs et Orchis travaillent de concert pour nettoyer le littoral. Le partenariat a été renforcé, avant le confinement, par des aides financières.

Finie le temps où Orchis, l'association qui œuvre à la protection et l'entretien de l'environnement, faisait du monde ostréicole l'un des principaux pollueurs de l'estran, avec leurs résidus des parcs à huîtres. Depuis plusieurs mois, une partie de la corporation et l'association travaillent de concert. « On s'associe, chaque année, pour effectuer trois actions de nettoyage du littoral. Nous sommes plusieurs dizaines d'ostréiculteurs et membre d'Orchis pour ramasser tous les déchets, pas seulement ostréicoles », déclare Anne-Marie Lepetit, présidente d'Orchis.

Des déchets « à 90 % ostréicoles dans la baie et vers Lestre, quand ils représentent trois quarts des déchets issus de la pêche professionnelle côté Est de la Hougue ». Depuis deux ans, les poches et les élastiques utilisés sur les tables à huîtres, malmenées lors des tempê-

tes, sont récupérés sur le littoral et renvoyés pour être recyclés. « Elles finissent souvent en balle de tennis », évoquent des ostréiculteurs qui, pour une partie, ont décidé de mettre en place un dépôt pour déchets, dans la zone Euromer.

Deux associations, Saint-Vaast et Euromer, ont remis un chèque de 650 € à Orchis. « Cela va leur permettre de poursuivre leurs actions d'entretien de l'environnement », se félicitent les ostréiculteurs. Pour Denis Lejeune, il faut obliger l'ensemble des professionnels à participer aux actions de nettoyage. « Pour l'heure, on recherche des palox pour créer des bacs à marée. Au fil des années, une partie des ostréiculteurs, de plus en plus nombreux, a pris conscience de l'entretien de l'environnement. »

Thierry Hélié, président du comité régional de la conchyliculture, expli-



Avant le confinement, les ostréiculteurs et l'association environnementale ont scellé leur partenariat pour le respect de la nature.

PHOTO : OUEST-FRANCE

que qu'une partie du plan de relance national pourrait être insufflée dans la filière du recyclage. « Il faut savoir que

80 % des déchets marins viennent de la terre. Il faut aussi que le travail soit réalisé en amont du littoral. »

Une remise de quatre chèques



→ Orchis et CRC, un partenariat pour le recyclage des déchets.

LE VENDREDI 23 octobre, les membres de l'association Orchis et les Etablissements Lejeune, entreprise ostréicole de Saint-Vaast-la-Hougue, s'étaient donnés rendez-vous de bon matin pour fêter leur partenariat.

« Avec ce rendez-vous, nous souhaitons informer les habitants du Val-de-Saire que le partenariat Orchis-Comité régional de Conchyliculture fonctionne bien, dans le respect des uns et des autres. Nous apprécions de part et d'autre ces journées de collecte où bénévoles et professionnels se mélangent » déclare Anne-Marie Lepetit, présidente d'Orchis.

Denis Lejeune, propriétaire de l'entreprise ostréicole Lejeune à Saint-Vaast et vice-président du CRC continue « Nous

avons remis quatre chèques à l'association Orchis pour les récompenser de leurs efforts et essayer de les soutenir pour leurs dépenses de fonctionnement pour les opérations de nettoyage ».

Les projets à venir

« Nous souhaiterions mettre en place un dépôt général pour collecter les déchets recyclables de la zone pour tous les ostréiculteurs. Pour créer nos bacs à marée de recyclage, nous recherchons des palox en bois. Si quelques entreprises du secteur en ont, nous sommes preneurs. Il faut penser à l'avenir. Ce serait bien qu'il y ait une réflexion sur la mise en place d'une filière de recyclage en Normandie pour

tous les déchets de la mer. Le CRC est entrain de finaliser une charte éco-responsable avec au cœur des objectifs, amener les entreprises ostréicoles à participer de plus en plus au projet et engager toujours plus de ramassage. Si on éduque dès le début les ostréiculteurs aux gestes de recyclages, ils auront les bons réflexes. Au dernier nettoyage, nous avons sept entreprises. Il faudrait qu'elles y participent toutes. Lest rois quarts des déchets proviennent de la pêche. C'est important de tous se sentir concerné » insiste Denis Lejeune.

L'association Orchis et le CRC continuent leurs actions et espèrent renouveler leurs opérations de nettoyage très vite.

(Correction : Denis LEJEUNE est moteur de cette action mais plusieurs entreprises ont offert une aide financière à Orchis)

La Presse de la Manche - Samedi 7 novembre 2020

Installation de bacs à marée entre Montfarville et Lestre

Les déchets marins sont nombreux sur toutes les côtes, peut-être plus sur celles du Val de Saire du fait de l'importance des entreprises ostréicoles. Ces déchets peuvent être dus à de l'incivilité mais pour ce qui est des déchets professionnels, conchyliculteurs et pêcheurs, c'est souvent dû aux coups de vent, du vent d'est principalement sur la côte qui nous concerne.

Depuis plusieurs années, nous constatons que des promeneurs ramassent des déchets et les déposent sur le bord du chemin (le GR223). Après le cendrier de plage qui a été testé en 2019 à Montfarville, nous avons proposé dès le printemps 2020, l'installation de bacs à marée sur les communes de Montfarville et Saint-Vaast-la-Hougue. Ils y ont été installés début juillet pour les premiers, ainsi qu'à Réville avec cendriers de plage, Crasville, Aumeville-Lestre puis le directeur de Tatihou a demandé deux bacs à marée, Lestre, ...

En 2020, Orchis et les communes ont ainsi installé 18 bacs à marée identifiés par un panneau créé par Sabine et Jean-Louis, couple d'adhérents que nous remercions vivement.

DÉCHETS MARINS

Que la Nature est Belle !

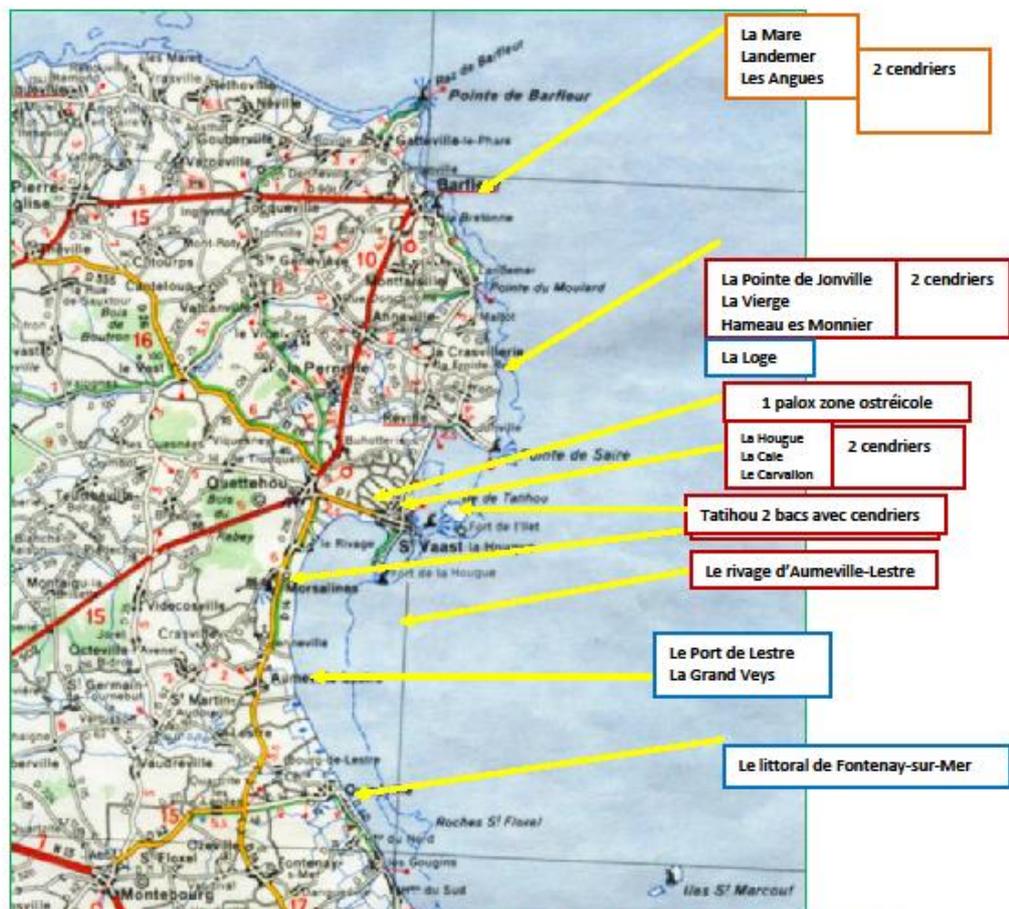
plus jamais cela !

Promeneurs merci pour votre aide et votre civisme
MERCI DE DÉPOSER DANS CE BAC LES DÉCHETS RAMASSÉS

 www.orchis-nature.com



17 bacs à marée sur 18 équipés du panneau d'Orchis
 Mise à jour septembre 2020



7 fabriqués par les communes : Montfarville 3, Lestre 2, Réville 1 et Fontenay sur Mer 1
 1 par un élu de Saint-Vaast
 10 fabriqués par Orchis (palox)

1 palox zone ostréicole destiné à recevoir les collectes de Réville, Saint-Vaast et des adhérents d'Orchis.
 Installé provisoirement, le CRC mettra un contenant à la rentrée. Dès que possible, notre palox ira sur le GR223.

À noter que régulièrement, Denis LEJEUNE passe collecter le contenu des bacs.

Photo de la remorque à son retour de collecte du 20 mars (de Morsalines à Lestre) trois semaines seulement après le passage d'Orchis. Les bacs à marée se remplissent vite grâce à l'action de tous.



Engagement des élus locaux

Qui vide les bacs ? Que deviennent les déchets collectés ?

Les municipalités de Saint-Vaast-la-Hougue, Réville et Aumeville-Lestre se sont engagées à trier les déchets pour permettre aux ostréiculteurs de faire recycler poches et lanières de caoutchouc. Denis LEJEUNE a proposé de ramener les déchets sur la zone Euromer. La commune de Montfarville n'est pas vraiment concernée par ce genre de déchets alors les employés municipaux vident régulièrement les bacs et conduisent la collecte à la déchetterie.



25 février 2021

Bernard GOSSELIN, maire d'Aumeville-Lestre, en grande conversation avec Maxence (le petit-neveu de Marie-France) intrigué de le voir dans le bac.

Le temps qu'Orchis rassemble dans la remorque de JJ les tas déposés sur le rivage de Crasville et Aumeville-Lestre, Bernard trie le contenu du bac à marée. D'un côté, les poches pleines d'élastiques qui seront ramassées par le CRC, de l'autre les poches remplies de déchets non ostréicoles ramassées par la CAC le jour des ordures ménagères.

C'est ainsi depuis juin 2020.

Les bacs à marée de Réville le 4 mars 2021

Les bacs à marée ont été vidés par 2 employés municipaux de Réville et 3 adjoints au maire.

RDV chez Denis LEJEUNE, vice-président du CRC pour décharger la collecte.

Les poches à huîtres sont entassées dans une structure métallique. « Que fait-on des élastiques ? » demande Magali.

Un employé de l'entreprise conduit un palox au cul du camion... il faut 3 palox pour les contenir d'autant plus que le véhicule de Magali en contient aussi. Au total, 2,5 m³ de déchets ont été déposés dans l'entreprise aujourd'hui.

Les déchets de pêche repartent à la déchetterie (plusieurs casiers à bulots et des cordages, petits morceaux de filet, ...), un pneu, des sachets en plastique, morceaux de tissu, gants en caoutchouc.

Merci à l'employé de l'entreprise LEJEUNE pour son aide, aux membres du conseil municipal de Réville pour leur participation et aux employés municipaux.



Le camion de la commune ne repart pas à vide. Il contient des déchets (0,5 m³) à déposer à Anneville-en-Saire et un bac à marée pour équiper la plage de la Mare.

À Réville, quatre plages (la Pointe de Jonville, la Vierge, la Cache aux Gresles et la Mare) ont maintenant un bac à marée, dont deux sont équipés de cendriers de plage.

Qui les prépare ?

En 2020

Pour **Montfarville**, Philippe P. en confie la fabrication à **Joël et Pascal**. Ils en livrent 3 (sur les plages de la Mare, les Angues et au Cap).

Ils sont équipés de cendriers de plage.



À Saint-Vaast, une équipe de « menuisiers » se constitue : Philippe D. et JJ. qui récupèrent palettes et palox, Alain L., Laurent B., Richard, Rik qui menuisent, Pascale et Anne-Marie qui peignent « BAC à MARÉE » grâce aux pochoirs découpés par Gérard, Alain P., quant à lui, participe en conduisant des bacs sur leur lieu d'utilité...



Récupération de planches de palettes pour réparer un gros palox dans l'atelier de Denis LEJEUNE.



Le bac créé par Samuel élu à Saint-Vaast à partir de palettes a été doublé de poches à huîtres et identifié « Orchis »



Ce gros palox réparé est destiné à Aumeville-Lestre

À **Lestre**, des riverains ont proposé à Madame la Maire de fabriquer eux-mêmes des bacs,

à **Fontenay-sur-Mer**, M. le Maire reçoit la même proposition des habitants de sa commune.

Devant le travail qui attend les bénévoles d'Orchis, après discussion avec Antoine qui suggère d'utiliser un palox dans lequel on mettrait un « big bab », Philippe D. s'installe devant son ordinateur. Il s'intéresse à l'annonce d'une entreprise qui vend des palox de récupération, en bon état et propose à Orchis d'en acheter. Le bureau est d'accord.



Il faut aller les chercher dans l'Orne !

Thierry met un camion à notre disposition et nous rapportons 9 palox.

Où les stocker ?

La municipalité de Saint-Vaast accepte de les loger dans le local des services techniques.



Plusieurs fois par semaine, en juillet et août, les « menuisiers » d'Orchis s'activent.

Au cours de la saison estivale, deux bacs sont demandés par le directeur de Tatihou. Des visiteurs ont laissé un petit mot regrettant que des sacs poubelles ne soient pas mis à disposition à la

descente du bateau pour nettoyer la plage. Plutôt que d'ajouter un déchet (le sac plastique) aux déchets, Anne-Marie propose un bidon que l'on emprunte, que l'on vide dans le bac et que l'on remet en place comme ce qui se fait avec les cendriers de plage.



Un mode d'emploi est affiché.



Stéphane équipe le bac de bidons et de cendriers de plage et l'installe à l'entrée de la plage sud.

Début 2021, de nouveaux bacs sont installés par Orchis.



Aumeville-Lestre :
la Maison du Garde



Crasville : le Lasnier

Saint-Vaast-la-Hougue :
Le Bout du Fil

Réville : la Mare

Les employés municipaux de Quettehou ont fabriqué 3 bacs. « Une certaine cohésion est souhaitable » dit André LEFÈVRE, adjoint au maire de Quettehou. Les bacs de Quettehou porteront les mêmes informations que ceux d'Orchis. L'un des bacs de Quettehou a déjà pris place à la Redoute de Morsalines.

Les maillons s'enchaînent.

Employés municipaux, bénévoles d'Orchis ou des communes concernées construisent un bac puis le mettent en place.

Les citoyens le remplissent.
↓
Il va déborder !
Il faut le vider !

Mais, qui le vide ?
↓
C'est convenu à l'avance avec la commune, la CAC ou le CRC.

Que deviennent les déchets ?
↓
Certains sont recyclés les autres sont évacués à la déchetterie.
Le littoral respire !

Quel financement ?

En 2020, les dépenses pour fabriquer puis identifier les bacs dépassaient 800 €.

Jean-Louis et Sabine nous avaient généreusement offert leur travail (la maquette du panneau) et 10 panneaux en PVC de 1cm d'épaisseur et au format 40 x 60 cm, somme non incluse dans le budget Orchis.

Nous avons déjà obtenu une aide financière de 500 € du Crédit Mutuel pour acheter des outils indispensables à la mise en valeur du patrimoine local, l'entretien des chemins, bois, (es ébrancheurs, râteaux, fourches, crocs, une tronçonneuse...).

Une nouvelle demande a été adressée à notre banque. Marie-France et Dominique ont monté un dossier « Créavenir » afin de financer d'autres bacs. Nous avons reçu la somme demandée : 1 000€.

Saint-Vaast-la-Hougue

Des bacs à marée installés sur le littoral

Depuis plusieurs mois, les bacs à marée se multiplient sur les plages de l'Est Cotentin. Par le biais de l'association Orchis, la promotion auprès des communes et des bénévoles a été bénéfique : « Une vingtaine de bacs sont installés sur le littoral entre Montfarville et Lestre. De nombreux marcheurs et randonneurs les trouvent pratiques pour y déposer les déchets rencontrés sur leur chemin », explique Anne-Marie Leptetit, présidente d'Orchis.

Des mises en place de bacs à marées soutenus par les ostréiculteurs locaux et le comité régional de la conchyliculture. « Un système de recyclage des poches à huîtres a été mis en place avec ces professionnels. » Il y a quelque temps, Orchis a déposé un dossier de soutien auprès d'une banque qui, samedi, a attribué 1 000 € à l'association. « C'est un



Les bacs à marée se multiplient sur la côte Est du Cotentin. | PHOTO : OUESI FRANCE

encouragement pour développer ces bacs, utiles sur une côte exposée aux déchets. »

Depuis la mise en place des bacs, plus de 60 m³ de déchets maritimes ont été ramassés. « Il faut compter 150 € pour fabriquer un bac. Deux nouveaux bacs seront installés prochainement à Réville et Saint-Vaast. »

6 mars 2021 | La Manche Libre | 41

Val-de-Saire

L'association Orchis mise sur l'environnement

Val de Saire

L'association Orchis, créée en 1994, s'est réunie le 26 février à Montfarville, pour une remise de chèque de 1 000 €, de la part du Crédit Mutuel. Orchis est connue pour ses nettoyages de plages dans le Val de Saire.

Sensibiliser les pêcheurs et les jeunes

Des bacs à marée assortis de cendriers de plage, installés depuis quelque temps, permettent aux promeneurs de participer à cet effort environnemental. On en trouve trois sur Montfarville, quatre à Saint-Vaast-la-Hougue, un à Crasville et deux à Tatihou.

Des élus du littoral du Val de Saire ont récemment formulé de nouvelles demandes. Depuis deux ans, un partenariat, mis en place avec les ostréiculteurs, leur permet de traiter leurs déchets. La tendance est la même avec la conchyliculture, grâce aux liens créés avec le comité régional.

Le prochain chantier à venir : « toucher davantage les pêcheurs », expliquent les membres de l'association. L'Agglo du Cotentin leur a demandé l'utilisation plus large de matériaux biodégradables. L'association souhaite également accueillir davantage de jeunes lors des collectes.



De gauche à droite : Mmes Lecoffre, responsable de l'agence du Crédit Mutuel de Saint-Vaast, Lebresne et Singlas, qui ont présenté le dossier de demande d'aide financière, Leptetit, présidente d'Orchis et MM. Dubois, administrateur du Crédit Mutuel et Pesnelle, vice-président d'Orchis.

Les cendriers de plage



En 2019, un totem a été installé à Montfarville.

En 2020, les cendriers sont intégrés dans les bacs à marée de Montfarville... et sur ceux de Saint-Vaast.



Une grosse boîte métallique sert de « collecteur », sorte de poubelle dans laquelle les fumeurs vidant leur « cendrier de plage » avant de le remettre à sa place pour qu'un autre fumeur l'utilise à son tour.

Ce cendrier de plage est une petite boîte de conserve munie d'un crochet récupéré sur une lanterne ostréicole. Pour éviter que les jours de pluie il se remplisse d'eau, un trou est percé au fond (comme pour le collecteur), du côté opposé au crochet. Le fond de la boîte étant un plan incliné, l'eau s'écoulera du côté le plus bas.

Les cendriers de la « petite plage » et de « la Hougue » à Saint-Vaast sont installés sur la poubelle de plage.

Une nouvelle information est affichée, celle de la CAC :

« Un déchet par terre, un déchet en mer »



Orchis est mentionné dans les publications de la CAC et du CPIE



Celle de la CAC distribuée dans tous les foyers du Cotentin.

page 5



Nouvelle publication du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du Cotentin

La page 3/4 est consacrée à Orchis.

Document téléchargeable sur le site www.cpiecotentin.com

Relations avec les scolaires

La MFR (Maison Familiale et Rurale) de Valognes

Deux sollicitations pour 2021

1. **Pendant les vacances d'hiver**, prestation auprès d'enfants au centre de loisirs de Tourlaville à la demande d'élèves de 1^e de la MFR préparant un « bac pro »

Date de la prestation d'Orchis : 22 février 2021

durée : environ 1h30

Public concerné : 13 enfants de 6 à 7 ans.

4 membres d'Orchis présents

Les 5 élèves de 1^e avaient comme projet de mettre en relation deux associations : l'une demandeuse d'un service (le centre de loisirs de Tourlaville), l'autre pouvant y répondre (Orchis).

Leur formatrice, Mme POTIER, était présente.

Orchis a présenté un diaporama sur le nettoyage du littoral suivi d'une activité de nettoyage sur une plage reconstituée sur une bâche. Les enfants étaient ensuite invités à faire le tri sélectif des déchets.

2. **Un chantier à Tatihou** à la demande des formateurs pour une classe de 3^e.

Date retenue : mercredi 9 juin

25 jeunes accompagnés de leurs enseignants et de membres d'Orchis.

Ce projet était déjà prévu en 2020 mais avait été déprogrammé à cause de la Covid-19.

Il s'agira de supprimer de la végétation sur l'île (ronces, chardons, lierre,...) dans le but de mettre en valeur le patrimoine local.

Le collège Notre-Dame de Saint-Pierre-Église

Date : vendredi 2 avril

public : 2 classes de 6^e

Contenu : présentation d'Orchis (diaporama) + nettoyage d'une plage fictive + tri sélectif + fabrication d'un cendrier de poche

L'école de Quettehou

L'enseignante de CE2 de Quettehou a pris contact avec Orchis en vue d'une information en classe sur l'environnement et d'un nettoyage de plage.